

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GJQX

Evénement :	perte de contrôle en finale.
Cause identifiée :	prise en compte insuffisante des effets de la turbulence de sillage.

Conséquences et dommages :	aéronef légèrement endommagé.
Aéronef :	avion Robin DR 400 - 120.
Date et heure :	samedi 5 décembre 1998 à 15 h 10.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Nantes (44), piste 03.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote 18 ans, BB de novembre 1998, 39 heures de vol, toutes sur type et 4 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	vent 280° / 09 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 4000 pieds, BKN à 4500 pieds, température 7 °C, QNH 1021 hPa.

Circonstances

En vent arrière, le pilote est informé par le contrôleur qu'il est numéro deux derrière un Airbus A 320. Il accuse réception et annonce qu'il voit l'Airbus. Le contrôleur lui demande à deux reprises de "faire attention à la turbulence de sillage". En finale, le pilote perd un court instant le contrôle de son appareil qui, brusquement, perd de la hauteur. Sa tête heurte la verrière. Il avise le contrôleur qu'il a été "pris dans des turbulences". Craignant que l'avion ne passe à nouveau dans le sillage de l'Airbus, le contrôleur donne au pilote l'instruction de remettre les gaz. En VFR, c'est au pilote d'assurer son espacement en tenant compte des turbulences de sillage.